

| MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE | | | Représentant | |
|---|---------|--------|-------------------------------------|---------|
| Inspecteur de l'Éducation Nationale : Monsieur Michel PARRA | | | | |
| MEMBRES VOTANTS | | | | |
| NOM | Présent | Excusé | Représentant | |
| Directrice de l'école - Présidente : Mme Isabelle LE ROY | X | | | |
| Adjoint chargé des affaires scolaires : M. IVANEZ | X | | | |
| ENSEIGNANTS DE L'ECOLE | | | | |
| Mme Alexandra DELMAS | X | | | |
| Mme Marie GERRIER | X | | | |
| M. Mathieu JUHEM | X | | | |
| Mme Lucie NICOLET | X | | | |
| Mme Sophie POVILL | X | | | |
| Mme Ludivine RIZAND | | X | | |
| Mme Sandrine ROLLAND | X | | | |
| Mme Mélina TISSERAND | X | | | |
| M. Corentin TOURNEBIZE | X | | | |
| D.D.E.N : | | X | | |
| Enseignante du RASED | | X | | |
| REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES | | | Suppléants assurant un remplacement | Présent |
| M. Amir KARANI | X | | | |
| Mme Marisa PAIVA | X | | | |
| Mme Jennifer CULAT | X | | | |
| M. Vincent MARCHAND | X | | | |
| M. Elvis ROJAS GUTIEREZ | | X | Mme Laura CALVO | X |
| M. Benjamin GONDARD | X | | | |
| Mme Marjorie BOUDIER | X | | | |
| VOIX CONSULTATIVE | | | | |
| Médecin scolaire : | | | | |
| Invitée : Mme Alexandra CARMONA Responsable Action Educative et Sports | X | | | |
| REPRESENTANTS PARENTS SUPPLEANTS (n'assurant pas de remplacement) | | | | |
| | | | | |
| Mme Laura-Lorenza ESTAQUET | | X | | |
| Mme Justine BOUILLY | X | | | |
| Mme Oriane GUIGUE | X | | | |
| M. Bérenger LEGRAND | X | | | |
| Mme Rena ASTIER | X | | | |
| Mme Chloé SEMAAN | | X | | |

La séance commence à 18h05.

M. Benjamin GONDARD est nommé secrétaire de séance.

1 – Présentation des membres du conseil d'école, bilan de rentrée, effectifs de l'école, mission et organisation de la direction d'école

1.1 Tour de table des présents.

1.2. Bilan de rentrée et effectifs

La rentrée s'est très bien déroulée.

Les classes accueillant des PS ont organisé l'accueil des PS de manière à être au maximum disponibles pour eux :

- Les classes de PS1 et PS2 sont rentrées de façon échelonnée : la moitié d'entre elles est rentrée le lundi 4 septembre et l'autre moitié le mardi 5 septembre. Tous les PS sont rentrés aux heures habituelles de l'école à partir du jeudi 7 septembre.
- La classe de PS/GS2 a accueilli les PS le 2^{ème} jour (mardi)

L'école compte 7 classes pour un effectif total de **198 élèves** au 9 novembre (soit 16 élèves de plus qu'à la rentrée 2022) = **64 PS** (contre 65 en 2022) / **66 MS** (contre 64 en 2022) et **68 GS** (contre 56 en 2022) avec encore 2 élèves à venir (1 le 13 novembre et 1 le 7 janvier). Nous avons déjà eu 3 radiations depuis la rentrée.

La répartition 2023/2024 à cette date s'opère ainsi :

| PS1 Ludivine / Mélina | PS2 Marie / Sandrine | MS1 Lucie | PS/MS2 Mathieu | MS/GS Sophie | PS/GS2 Alexandra | GS1 Isabelle / Corentin |
|-----------------------------|----------------------------|--------------|-------------------|-------------------|---------------------|-------------------------------|
| 28 PS | 29 PS | 29 MS | 28 MS | 19 MS / 9 GS : 28 | 9 PS / 19 GS : 28 | 28 GS |

1.2. Equipe

L'équipe de l'école maternelle des Vertes Campagnes est composée de :

| Niveau de classe | PS1 | PS2 | PS/MS | MS | MS/GS | PS/GS2 | GS1 |
|------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|-----------------|-----------------|-------------------|-------------------|--|
| Enseignant | Ludivine Rizand / Mélina Tisserand | Marie Gerrier / Sandrine Rolland | Lucie Nicolet | Mathieu Juhem | Sophie Povill | Alexandra Delmas | Isabelle Le Roy / Corentin Tournebize |
| ATSEM | Lucie Bertin | Magali Bole | Fatima Chattout | Claudine Denier | Keltoum Chouchane | Elisabeth Dissard | Ghislaine Bouvier |

A savoir : Corentin Tournebize et Mélina Tisserand sont des TR (titulaires remplaçants) nommés sur les 2 postes de compléments en PS1 et GS1 le 31 août avec les désagréments que cela génère pour eux et pour la classe.

1.3 Mission et organisation de la direction d'école

Madame Le Roy titulaire de la direction de l'école maternelle, est déchargé à 33%.

Elle se partage donc entre la classe et la direction selon un planning irrégulier (par choix) : elle est en direction 2j/semaine (jeudi et vendredi) en période 1 et 5 et 1j/semaine en période 2, 3 et 4 (jusqu'aux vacances de printemps).

2 – Présentation du RASED

Le RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Enfants en Difficulté) est normalement composé d'un-e psychologue scolaire et de rééducatrice-s spécialisée-s :

Cette rentrée a vu le départ de la psychologue scolaire sur le secteur de Péron. Le poste est vacant et en cours de recrutement.

Concernant la rééducatrice spécialisée, elle est partie à la retraite. Elle a été remplacée par une jeune collègue qui se partage entre pratique et formation. Elle est donc à mi-temps sur le secteur.

Le RASED intervient pour les enfants qui sont en situation d'inadaptation scolaire. L'enseignant peut y faire appel après en avoir informé la famille, s'il observe une grande difficulté d'apprentissage ou de comportement chez un enfant. Les parents peuvent également contacter les enseignants du RASED.

Le RASED a un rôle :

- **de prévention** : rencontrer les élèves identifiés comme « à besoins particuliers » ou ceux en difficulté par rapport à leur métier d'élève.
- **de remédiation** : si une prise en charge est identifiée, elle travaille avec les élèves, une fois par semaine sur le temps scolaire, dans le cadre d'un PPRE après accord des familles.

Les familles qui le souhaitent peuvent contacter l'équipe du RASED par téléphone au 04 50 41 52 04 ou par courriel antenne.rased1.0011371k@ac-lyon.fr.

3 - Règlement intérieur de l'école : approbation

Le Règlement Intérieur a été envoyé aux membres du conseil pour lecture avant le vote d'approbation.

Il a été modifié en 2019, il s'agissait d'intégrer dans le règlement la mise en application du BO du 28 juillet 2019 sur l'instruction obligatoire des enfants dès 3 ans. Cette obligation d'instruction entraîne une obligation d'assiduité dès 3 ans, avec la possibilité de l'assouplir pour les PS mais uniquement l'après-midi durant le 1^{er} trimestre. L'année dernière, à la rentrée scolaire 2022, nous avons modifié le règlement pour ajouter l'interdiction des objets connectés dans l'école.

Cette année 2023, nous n'avons modifié aucun point du règlement intérieur. Il a été transmis aux parents élus avant ce conseil pur relecture et approbation.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

4 – Prévisions d'effectifs rentrée 2024 et incidences

Afin de prévoir les ouvertures de classes et d'anticiper les aménagements de locaux, l'Inspection Académique demande aux directions d'école d'effectuer au 15/11 une prévision d'effectifs pour la rentrée 2023.

Pour cela, on se fait aider par la municipalité qui peut recenser les arrivées des enfants de 3 ans et celles dans le cadre des projets d'urbanisme.

Contrairement aux années antérieures, il nous a été demandé de faire une prévision en ne comptabilisant que les montées automatiques et les arrivées et départs connus. La prévision pour 2024 communiquée aux services départementaux prévoit donc 196 élèves

Incidence sur les locaux, en cas de création de classe :

La salle 8 est disponible et a été identifiée pour accueillir une classe = il s'agit de l'actuel dortoir/couchette des MS. Il nous manquerait donc un espace de repos pour les MS.

D'autre part, la salle de motricité est déjà occupée à temps plein le matin par les créneaux motricité de 4 classes et l'après-midi car elle sert aussi d'espace de repos aux MS de 13h15 à 14h puis de motricité aux 2 autres classes.

Trouver un créneau supplémentaire de motricité pour une 8ème classe sera impactant sur l'organisation générale des emplois du temps de l'école maternelle et restreindrait le temps alloué à la motricité.

La directrice demande que soit réactivées les études sur le bâtiment pour des réaménagements avec extension.

La parole est donnée à M. Ivanez : Suite à l'étude (sur l'état actuel et les besoins futurs en écoles ndlr) réalisée en 2021 sur la commune de Gex, des arbitrages sont en cours.

5 - Exercice incendie et PPMS

***Exercice incendie**

Un exercice incendie a eu lieu le 26 septembre. Toutes les classes étaient prévenues, et ont rejoint rapidement le point de regroupement dans la cour en moins de 2 minutes. Pour rappel, le déclenchement de l'alarme est commun à l'école élémentaire.

***PPMS :**

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) est un document obligatoire dans les écoles et mis à jour chaque année. Son objectif est d'assurer la sécurité de l'ensemble des élèves et des adultes de l'école en cas de survenue d'un risque extérieur à l'école (intrusion/attentat, risque naturel ou technologique).

Il contient des procédures à suivre en cas de survenue de l'un des risques précédents.

Deux types de PPMS sont rédigés :

- Le premier type de PPMS concerne « les risques majeurs » naturels ou technologiques : inondation, feu de forêt, tempête, séisme, glissement de terrain, avalanche, accident industriel résultant d'un transport de matières dangereuses (cette liste est éditée par la Préfecture).

Dans ce cas, une seule procédure est à réaliser : se confiner, sauf si les délais sont suffisants pour faire une évacuation organisée préventive pilotée par les autorités.

- Le deuxième type de PPMS est pour le risque « attentat, intrusion ».

Le plan Vigipirate est actuellement de niveau 2 sur 3 (sécurité renforcée - risque attentats).

Dans ce cas, 2 types de procédures sont à réaliser en fonction de la localisation du danger : s'échapper ou se confiner. En fonction du danger, certaines classes peuvent être amenées à se confiner pendant que d'autres s'échappent ! Toute la difficulté est l'appréciation de la localisation du danger.

S'échapper : Au signal, il s'agit de quitter l'enceinte de l'école par les issues de secours les plus proches et de se diriger dans la cour de l'école élémentaire en passant par le portail situé entre les deux écoles (côté cour maternelle), tout en regroupant les élèves. Selon la localisation du danger, il s'agira éventuellement de se diriger vers le portail extérieur de l'école élémentaire, tout en respectant les consignes données par les forces de l'ordre.

Se confiner : Au signal, chaque élève de chaque classe doit s'allonger, se cacher (si risque intrusion) autant que possible dans la classe ou un local le plus proche du lieu où il se trouve, identifié comme lieu de confinement (classe, salle informatique, BCD, salle de motricité). Les volets des salles doivent être fermés, les lumières éteintes et le silence (si risque intrusion) doit autant que possible être respecté. Il convient alors d'attendre les consignes des forces de l'ordre.

Le signal enclenchant ces deux procédures est distinct de celui de l'alerte incendie. La municipalité a fait installer une alarme spécifique PPMS, avec message vocal qui différencie l'alerte (intrusion ou risque majeurs). Le dispositif se déclenche avec des télécommandes. Chaque salle qui peut recevoir des élèves ou des adultes est équipée d'une télécommande fixée au mur.

A noter : en cas de risque majeur, le confinement est la seule procédure à faire (sauf si les secours nous demandent de sortir) et il a lieu dans les espaces de confinement (salles fermées) loin des murs et fenêtres. La fermeture à clé des portes et le silence ne sont pas requis.

Un exercice de PPMS était prévu le 16 octobre après-midi pour le risque relatif à une intrusion/attentat sous forme d'un confinement. Il a été reporté au vu de la situation générale anxieuse.

Il est prévu de le faire le 21 novembre.

Un 2ème exercice aura lieu en 2024 pour le risque extérieur (tempête parmi les six risques identifiés - tempête, inondation, mouvement de terrain, avalanche, séisme et transport dangereux) également sous la forme du confinement.

5 – Travaux réalisés / à réaliser – Equipements informatiques et bureautiques

***Travaux réalisés**

L'équipe enseignante remercie la mairie et les agents d'entretien pour les petits travaux réalisés dans les classes à la demande des enseignants. Elle remercie aussi tous les techniciens municipaux qui interviennent toujours avec promptitude et courtoisie.

***Travaux, concernant le bâtiment, déjà demandés (2021)** mais stoppés en attente des conclusions de l'étude communale de 2021 :

- Problème d'étanchéité de la toiture entraînant des fuites aux plafonds dans divers endroits de l'école
- Extension du bâtiment si une 8ème classe ouvrait pour disposer des espaces sanitaires, sieste et motricité suffisants.
- Remplacement des fenêtres + vieux volets à manivelle en salle de motricité (certaines ne s'ouvrent plus)
- Une réflexion sur la ventilation et/ou la climatisation du dortoir PS et d'une façon générale un dispositif permettant de protéger du soleil les salles de classes exposées plein soleil (classes 4, 5 et 7, 8).

Mme Le Roy fera une demande spécifique au responsable des investissements pour que des études soient menées en 2024 pour inclure tous les dysfonctionnements du bâtiment en espérant que des travaux s'engagent.

Intervention de parents : les parents sont étonnés que ces études n'aient pas été conduites alors que les programmes immobiliers sont engagés et que cela amène forcément des élèves.

***Travaux demandés à prévoir :**

- un espace de parking vélo pour les enseignants coté élémentaire pour désengorger celui devant la porte maternelle
- rénovation bardage du mur école exposé plein sud/ouest

***Equipements informatiques :**

La mairie poursuit l'équipement informatique des écoles. En 2024 sont prévus le poste de direction et le poste de la salle des maitres pour les enseignants.

6 – Evaluation d'école

Présentation du dispositif

7 – Présentation des projets de l'école et des projets de classes

Projet musique : Candice Fomoa, l'intervenante musique intervient le lundi matin pour les classes maternelles. Jusqu'en février, elle travaillera avec les classes de GS1, MS/GS, MS1 et MS2 dans l'optique d'un spectacle dont l'intitulé est « Les animaux de la savane partent au Brésil ». Les enseignants sont vraiment ravis de son travail très qualitatif et parfaitement adapté aux élèves et remercient sincèrement la mairie pour le financement engagé.

Projets de classes sur le premier trimestre :

- Spectacle de Noël : Nous avons réservé un spectacle de Noël avec la compagnie Pierre Castellan « Le Bal des jouets ». Il aura lieu le mardi 19 décembre dans une salle de l'école élémentaire (salle ovale)

Coût : 1 000 €.

Il y aura 2 représentations successives à 9h puis à 10h pour 4 classes puis 3 classes.

- Goûter de Noël : Il est offert par la mairie, et sera maintenu. Il aura lieu le vendredi 22 décembre. L'équipe enseignante remercie la mairie d'offrir le goûter à tous les élèves.

- Sortie bibliothèque : la classe de GS1 effectuera sa première sortie à la bibliothèque municipale de Gex vendredi 10 novembre pour découvrir ce lieu important et sa richesse patrimoniale.

L'enseignante remercie chaleureusement toute l'équipe de la bibliothèque pour son accueil toujours aussi qualitatif.

- Sortie nature : la classe de PS/GS2 a effectué une sortie nature sur les bords du Journans le mardi 17 octobre.
- Fête d'automne : la classe de PS/GS2 organise sa fête d'automne le mardi 14 novembre.

8 – Décloisonnement

Il s'agit de mettre à profit la disponibilité des enseignantes de PS durant le temps de sieste. Une fois les ATSEM revenues de leur pause repas c'est-à-dire de 14h30 à 15h, elles prennent le relai de la surveillance de sieste et les enseignantes peuvent venir en renfort sur d'autres classes.

Ce décloisonnement permet le soutien aux élèves en difficulté ou de prendre un petit groupe d'élèves pour privilégier des activités qui nécessitent cette organisation (par exemple pour des activités de langage oral à destination des « les petits parleurs » ou des élèves allophones qui ne parlent pas français) de MS et GS.

Cette année, ce décloisonnement s'organise ainsi :

- Ce sont des élèves de MS 2 qui en bénéficient tous les jours avec Sandrine et Marie.
- Ce sont des élèves de MS 1 qui en bénéficient tous les jours avec Ludivine et Mélina

Le planning est établi sur 3 périodes en conseil de cycle. Il est revu en période 3 pour la deuxième partie de l'année.

9 – Activités Pédagogiques Complémentaires

Comme chaque année, des Activités Pédagogiques Complémentaires sont organisées par les enseignants, après accord des familles, hors temps scolaires, pour tous les élèves dont des besoins de soutien et/ou de renforcement auront été identifiés dans un domaine de compétences donné.

10 – Point budgétaire 2023

En complément d'un budget de fonctionnement pour chacune des classes et l'école, nous avons un budget « investissement » d'un montant de 2 400 € donné par la mairie.

Ce budget nous a permis l'achat de :

- Robots de programmations pour toute l'école (suite à l'abandon de l'animation en mai 2023)
- Meuble bibliothèque pour la classe de MS2
- Une tablette iPad pour l'auto-évaluation en GS avec une application dédiée « je valide »
- Des coussins d'assise pour la classe de PS2

Toutes les activités et sorties de l'année 2022/2023 ont été financées avec les dons des familles et les participations du SOU des Ecoles de Gex et de l'Amicale des Petits Campagnards pour un montant total de 10 000 €.

Nous avons également reçu une subvention municipale de 2 000 € pour le projet construction (Lego et Kapla) que nous reconduirons en mai 2023 (projet de constructions en Kapla uniquement).

11 – Dysfonctionnement inscriptions cantine et accueil périscolaire du soir

Nous rencontrons des dysfonctionnements dans les listes d'inscriptions cantine et accueil périscolaire du soir : ainsi des parents viennent chercher leur enfant qui est malheureusement parti à la cantine ou à l'accueil périscolaire alors qu'il n'aurait pas dû. Cela induit un fort mécontentement des parents.

Rappel à tous les parents : l'école n'est pas en charge des inscriptions et être prévenu par mail d'une modification n'a pas d'intérêt puisque nous n'avons pas le pouvoir de l'inclure dans les listings d'inscription, et nous ne regardons pas nos mails en journée.

Intervention de Mme Carmona : Nous acceptons les changements d'inscription jusqu'à 3 jours ouvrés avant la date du changement. Ces changements sont transmis au responsable sur site qui les intègre ; mais les listes ne sont pas réimprimées (par soucis d'économie de papier). Des erreurs peuvent donc subsister.

Depuis la rentrée des vacances, un changement s'est opéré pour les MS et les GS qui partent au périscolaire après l'arrivée des parents qui peuvent donc récupérer leur enfant qui n'irait pas au périscolaire.
Pour les PS cette solution n'a pas été possible car c'est trop difficile pour eux de voir les parents venir chercher les autres élèves et pas eux. Cela générerait beaucoup de détresse. Les PS sont donc toujours conduits au périscolaire avant l'ouverture des portes.

11 – Points divers : Questions des parents

1/ Beaucoup de circulation de voitures aux abords de l'école

« De nombreux parents emmènent leurs enfants à l'école en voiture.

Serait-il possible de sensibiliser les enfants à la nécessité de faire ce trajet à pied ou autre ?

Surtout que le chassé-croisé des voitures et des piétons sur les parkings est très dangereux, des voitures coupent la route à des enfants ou reculent de leur place de parking sans voir un enfant passé... »

Intervention de Mme Le Roy :

1/ La majorité des parents vient en voiture car c'est sur le trajet de travail.

Il a été imaginé il y a quelques années de mettre en place un pédibus (groupement de parents qui accompagnerait les enfants jusqu'à l'école) mais ce dispositif est très compliqué à organiser et cela n'a jamais pu être fait.

2/ Le problème du stationnement est récurrent et malheureusement certains parents ne sont pas assez vigilants quand ils circulent sur le parking. On est malheureusement en dehors du périmètre d'actions de l'école.

Le conseil d'école s'est achevé à 20h30.

Le prochain conseil d'école est prévu le 7 mars 2023 à 18h00.

Le secrétaire de séance, Monsieur Benjamin GONDARD



La directrice, Madame Isabelle LE ROY



